

ÉCHANGE DE NOTES (18 JANVIER, 17 FÉVRIER ET 13 MARS 1943)  
ENTRE LE CANADA ET LES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE COM-  
PORTANT UN ACCORD CONCERNANT LE FORAGE DE PUIITS  
DE PÉTROLE DANS LE NORD-OUEST DU CANADA.

(Traduction)

I

M. H. L. Keenleyside, *Sous-Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures  
du Canada au Ministre des Etats-Unis au Canada*

MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES

OTTAWA, le 18 janvier 1943.

Cher Monsieur Moffatt,

Je tiens à me référer de nouveau à la note n° 818 en date du 28 décembre 1942 par laquelle vous avez présenté des propositions tendant au forage de puits de pétrole d'exploration dans les Territoires du Nord-Ouest. On s'est demandé quel serait le meilleur moyen d'écartier la possibilité qu'une personne dont les intérêts ne sont pas conformes à ceux du Gouvernement du Canada ou du Gouvernement des Etats-Unis intervienne et fasse demande de droits de pétrole et de gaz dans la partie des Territoires du Nord-Ouest dont il s'agit.

La rédaction des règlements serait rendue plus facile si les autorités des Etats-Unis voulaient bien préciser les districts particuliers à l'intérieur de la très vaste région décrite à l'alinéa 2 de votre note n° 818 qui semblent le plus plein de promesses. On pourrait alors réserver ces districts à l'exploration par des personnes désignées par le Gouvernement des Etats-Unis.

Votre tout dévoué,

H. L. KEENLEYSIDE,  
*Sous-Secrétaire d'Etat adjoint aux  
Affaires extérieures.*

II

*Le Chargé d'Affaires des Etats-Unis  
à M. H. L. Keenleyside*

LÉGATION DES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

OTTAWA, le 17 février 1943.

Cher Monsieur Keenleyside,

J'ai donné communication au Secrétariat d'Etat, pour commentaires, du texte de votre lettre à M. Moffatt du 18 janvier 1943 visant une délimitation plus rigoureuse des districts où se poursuivraient les recherches d'huiles dans les Territoires du Nord-Ouest afin de pouvoir réserver ces districts à l'exploration par des personnes désignées par le Gouvernement des Etats-Unis.